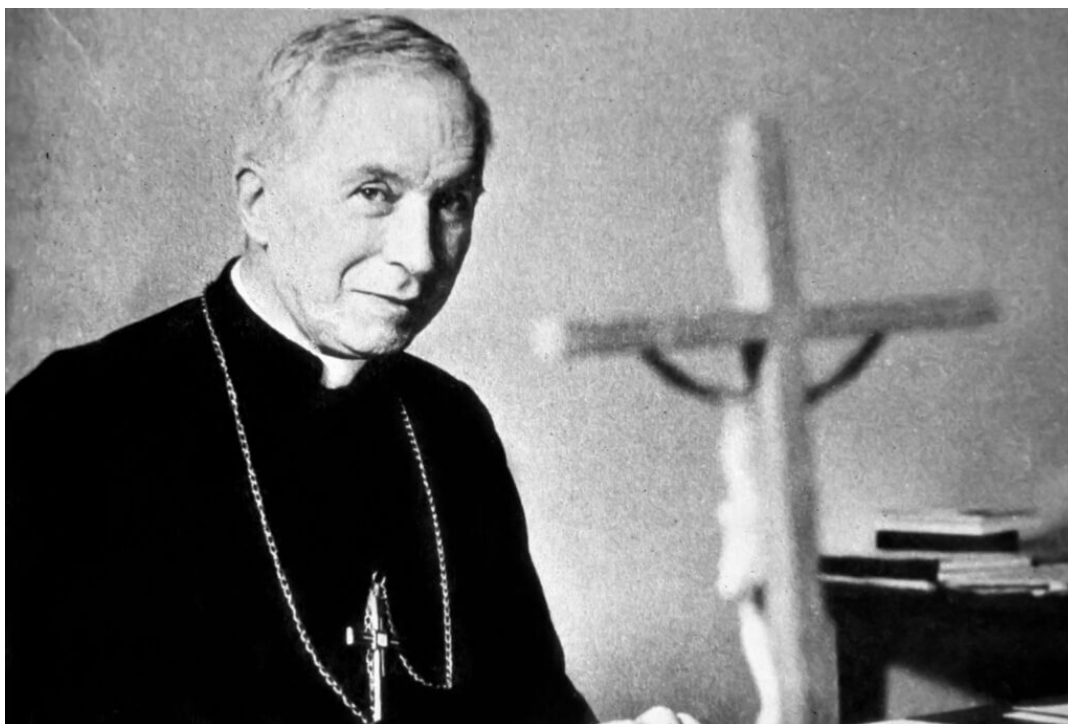


Réponse de Mgr Lefebvre au cardinal Ottaviani

Publié le 20 décembre 1966 · Mgr Marcel Lefebvre · 8 min de lecture



Rome, le 20 décembre 1966

Eminence révérendissime,

Votre lettre du 24 juillet concernant la mise en doute de certaines vérités a été communiquée par les soins de notre secrétariat à tous nos supérieurs majeurs.

Peu de réponses nous sont parvenues. Celles qui nous sont parvenues d'Afrique ne nient pas qu'une grande confusion règne actuellement dans les esprits. Si ces vérités ne paraissent pas mises en doute, cependant dans la pratique on assiste à une diminution de ferveur et de régularité dans la réception des sacrements, surtout du sacrement de pénitence. On constate un respect très diminué de la Sainte Eucharistie surtout de la part des prêtres, une raréfaction des vocations sacerdotales dans les missions de langue française ; celles de langues anglaise et portu-

gaïse sont moins touchées par l'esprit nouveau, mais les revues et journaux y diffusent déjà les théories les plus avancées.

Il semble que la cause du petit nombre de réponses reçues provienne de la difficulté de saisir ces erreurs qui sont partout diffuses ; le mal se situe surtout dans une littérature qui sème la confusion dans les esprits par des descriptions ambiguës, équivoques, mais sous lesquelles on découvre une nouvelle religion.

Je crois de mon devoir de vous exposer en toute clarté ce qui ressort de mes conversations avec de nombreux évêques, prêtres, laïcs d'Europe et d'Afrique, qui ressort aussi de mes lectures en pays anglais et français.

Volontiers je suivrais l'ordre des vérités énoncées dans votre lettre, mais j'ose dire que le mal actuel me paraît beaucoup plus grave que la négation ou mise en doute d'une vérité de notre foi. Il se manifeste de nos jours par une confusion extrême des idées, par la désagrégation des institutions de l'Eglise, institutions religieuses, séminaires, écoles catholiques, en définitive de ce qui a été le soutien permanent de l'Église, mais il n'est autre que la continuation logique des hérésies et erreurs qui minent l'Eglise depuis les derniers siècles, spécialement depuis le libéralisme du dernier siècle qui s'est efforcé à tout prix de concilier l'Eglise et les idées qui ont abouti à la Révolution.

Dans la mesure où l'Eglise s'est opposée à ces idées qui vont à l'encontre de la saine philosophie et de la théologie, elle a progressé : au contraire toute compromission avec ces idées subversives a provoqué un alignement de l'Église dans le droit commun et le risque de la rendre esclave des sociétés civiles. Chaque fois d'ailleurs que des groupes de catholiques se sont laissés attirer par ces mythes, les Papes, courageusement, les ont rappelés à l'ordre, les ont éclairés et s'il le fallait condamnés. Le libéralisme catholique est condamné par Pie IX, le modernisme par Léon XIII, le sillonnisme par saint Pie X, le communisme par Pie XI, le néo-modernisme par Pie XII. Grâce à cette admirable vigilance, l'Église se consolide et se développe. Les conversions de païens, de protestants sont très nombreuses : l'hérésie est en déroute complète, les États acceptent une législation plus catholique. Cependant des groupes de religieux imbus de ces idées fausses réussissent à les répandre dans l'Action catholique, dans les séminaires grâce à une certaine indulgence des évêques et la tolérance de certains dicastères romains. Bientôt c'est parmi ces prêtres que seront choisis les évêques.

C'est ici que se situe alors le Concile qui s'apprêtait par les Commissions préparatoires à proclamer la vérité face à ces erreurs afin de les faire disparaître pour longtemps du milieu de l'Eglise. C'eût été la fin du protestantisme et le commencement d'une nouvelle ère féconde pour l'Eglise.

Or cette préparation a été odieusement rejetée pour faire place à la plus grave tragédie qu'a jamais subie l'Église. Nous avons assisté au mariage de l'Église avec les idées libérales. Ce serait nier l'évidence, se fermer les yeux que de ne pas affirmer courageusement que le Concile a permis à ceux qui professent les erreurs et les tendances condamnées par les Papes, ci-dessus nommés, de croire légitimement que leurs doctrines étaient désormais approuvées.

Alors que le Concile se préparait à être une nuée lumineuse dans le monde d'aujourd'hui si l'on avait utilisé les textes préconciliaires dans lesquels on trouvait une profession solennelle de doc-

trine sûre au regard des problèmes modernes, on peut et on doit malheureusement affirmer : *Que, d'une manière à peu près générale, lorsque le Concile a innové, il a ébranlé la certitude de vérités enseignées par le Magistère authentique de l'Eglise comme appartenant définitivement au trésor de la Tradition.*

Qu'il s'agisse de la transmission de la juridiction des évêques, des deux sources de la Révélation, de l'inspiration scripturaire, de la nécessité de la grâce pour la justification, de la nécessité du baptême catholique, de la vie de la grâce chez les hérétiques, schismatiques et païens, des fins du mariage, de la liberté religieuse, des fins dernières, etc... Sur ces points fondamentaux, la doctrine traditionnelle était claire et enseignée unanimement dans les universités catholiques.

Or, de nombreux textes du Concile sur ces vérités permettent désormais d'en douter. Les conséquences en ont été rapidement tirées et appliquées dans la vie de l'Eglise :

- Les doutes sur la nécessité de l'Eglise et des sacrements entraînent la disparition des vocations sacerdotales.
- Les doutes sur la nécessité et la nature de la « conversion » de toute âme entraînent la disparition des vocations religieuses, la ruine de la spiritualité traditionnelle dans les noviciats, l'infertilité des missions.
- Les doutes sur la légitimité de l'autorité et l'exigence de l'obéissance provoqués par l'exaltation de la dignité humaine, de l'autonomie de la conscience, de la liberté, ébranlent toutes les sociétés en commençant par l'Eglise, les sociétés religieuses, les diocèses, la société civile, la famille. L'orgueil a pour suite normale toutes les concupiscences des yeux et de la chair. C'est peut-être une des constatations les plus affreuses de notre époque de voir à quelle déchéance morale sont parvenues la plupart des publications catholiques. On y parle sans aucune retenue de la sexualité, de la limitation des naissances par tous les moyens, de la légitimité du divorce, de l'éducation mixte, du flirt, des bals comme moyens nécessaires de l'éducation chrétienne, du célibat des prêtres, etc.
- Les doutes sur la nécessité de la grâce pour être sauvé provoquent la mésestime du baptême désormais remis à plus tard, l'abandon du sacrement de pénitence. Il s'agit d'ailleurs surtout d'une attitude des prêtres et non des fidèles. Il en est de même pour la présence réelle : ce sont les prêtres qui agissent comme s'ils ne croyaient plus, en cachant la Sainte Réserve, en supprimant toutes les marques de respect envers le Saint Sacrement, et toutes les cérémonies en son honneur.
- Les doutes sur la nécessité de l'Eglise source unique de salut, sur l'Eglise catholique seule vraie religion, provenant des déclarations sur l'œcuménisme et la liberté religieuse, détruisent l'autorité du Magistère de l'Eglise. En effet, Rome n'est plus la « *Magistra Veritatis* » unique et nécessaire.

Il faut donc, acculé par les faits, conclure que le Concile a favorisé d'une manière inconcevable la diffusion des erreurs libérales. La foi, la morale, la discipline ecclésiastique sont ébranlées dans leurs fondements, selon les prédictions de tous les Papes.

La destruction de l'Eglise avance à pas rapides. Par une autorité exagérée donnée aux conférences épiscopales, le Souverain pontife s'est rendu impuissant. En une seule année, que

d'exemples douloureux ! Cependant le Successeur de Pierre et lui seul peut sauver l'Eglise.

Que le Saint Père s'entoure de vigoureux défenseurs de la foi, qu'il les désigne dans les diocèses importants. Qu'il daigne par des documents importants proclamer la vérité, poursuivre l'erreur, sans crainte des contradictions, sans crainte des schismes, sans crainte de remettre en cause les dispositions pastorales du Concile.

Daigne le Saint-Père : encourager les évêques à redresser la foi et les mœurs individuellement, chacun dans leurs diocèses respectifs, comme il convient à tout bon pasteur ; soutenir les évêques courageux, les inciter à réformer leurs séminaires, à y restaurer les études selon saint Thomas ; encourager les supérieurs généraux à maintenir dans les noviciats et les communautés les principes fondamentaux de toute ascèse chrétienne, surtout l'obéissance ; encourager le développement des écoles catholiques, la presse de saine doctrine, les associations de familles chrétiennes enfin réprimander les fauteurs d'erreurs et les réduire au silence. Les allocutions des mercredis ne peuvent remplacer les encycliques, les mandements, les lettres aux évêques.

Sans doute suis-je bien téméraire de m'exprimer de cette manière ! Mais c'est d'un amour ardent que je compose ces lignes, amour de la gloire de Dieu, amour de Jésus, amour de Marie, de son Église, du Successeur de Pierre, évêque de Rome. Vicaire de Jésus-Christ.

Daigne l'Esprit-Saint, auquel est voué notre Congrégation, venir en aide au Pasteur de l'Eglise universelle.

Que Votre Eminence daigne agréer l'assurance de mon très respectueux dévouement en Notre-Seigneur.

+ Marcel LEFEBVRE, archevêque tit. De Synnada in Phrygia, **Supérieur Général de la Congrégation du Saint-Esprit**.

Source : laportelatine.org/formation/crise-eglise/reponse-de-mgr-lefebvre-au-cardinal-ottaviani-20-decembre-1966

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France